


 Difficulté **Moyen**

 Durée **20 minute(s)**

## Sommaire

Étape 1 - Le stockage transitoire ou prolongé doit être effectué avec des dispositifs appropriés :

Commentaires

## Étape 1 - Le stockage transitoire ou prolongé doit être effectué avec des dispositifs appropriés :

- Il doit s'effectuer à plat pour éviter toutes déformations.
  - Il ne doit pas être à l'extérieur.
  - Le contact direct avec le sol est à proscrire.
  - Une protection contre les intempéries est impérative (pluie, soleil et lune).
  - Attention aux projections de ciment, plâtres, peintures, etc...
  - Les modifications et les changements du lieu de stockage sur chantier sont à éviter en raison des dégradations éventuelles; si le changement de lieu de stockage est obligatoire, il est indispensable d'assurer le transport des éléments suivant le conditionnement d'origine et de prendre les précautions d'usage.
-